



MAIRIE

50320 LA HAYE PESNEL

En raison des obligations préfectorales,

Veillez avoir l'obligeance de remplir en totalité ce bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION (PARTICULIER)

Nom Prénom

Adresse Ville CP

Tel : Portable :

E-MAIL

N° de Carte d'identité

Délivrée le À

(Joindre la photocopie de la pièce d'identité)

Produits exposés :

Nombre de véhicules sur le stand :

*Nombre ml (**minimum 5m**) (voiture comprise sur emplacement) : ml X 2,00 € = €*

Chèque à l'ordre de ZON'ARTS à joindre à l'inscription

Et à adresser à ZON'ARTS Mairie 50320 LA HAYE PESNEL

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date

Signature

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



MAIRIE

50320 LA HAYE PESNEL

GRAND VIDE GRENIER

1^e DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

De 6 heures à 18 heures, Zone Artisanale à La Haye Pesnel

RÈGLEMENT

- + L'Association « ZON'ARTS de La Haye Pesnel » est l'organisatrice de cette manifestation.*
- + Le prix est fixé à 2,00 euros le mètre linéaire en extérieur (5ml minimum)*
- + L'emplacement numéroté sera attribué dans l'ordre de réception des inscriptions, passé 9 heures, il ne sera plus libre. Il sera délimité, en extérieur, par des marquages au sol et chaque exposant devra s'y tenir, si vous souhaitez stationner votre véhicule sur votre emplacement vous devez **impérativement** prendre en compte sa longueur dans votre métrage réservé, ou stationner sur le parking visiteurs.*
- + L'emplacement devra être rendu dans **un parfait état de propreté.***
- + **Aucun remboursement, ne sera effectué que se soit pour mauvais temps ou tout autre raison.***
- + Seront acceptés comme exposants, les personnes dont le bulletin d'inscription dûment signé avec la mention « lu et approuvé » sera parvenu à l'association accompagné du paiement correspondant.*
- + Les objets exposés demeurent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires, à leurs risques et périls. L'association ne pourra en aucun cas être tenue responsable notamment en cas d'incendie, perte, vol, intempérie ou toute autre détérioration. Les exposants feront leur affaire personnelle des assurances à souscrire pour leur couverture.*
- + La participation à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement.*

E-mail : zon-arts@orange.fr